

"Guilleragues, rien qu'un Gascon..." : remarques sur quelques particularités de la langue de Guilleragues et des Lettres Portugaises

Autor(en): **Deloffre, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **30 (1966)**

Heft 119-120

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« GUILLERAGUES, RIEN QU'UN GASCON ... »

REMARQUES SUR QUELQUES PARTICULARITÉS DE LA LANGUE DE GUILLERAGUES ET DES *LETTRES PORTUGAISES*

Il y a quelques années, Monseigneur Gardette fut un des premiers philologues à vouloir bien approuver les conclusions de l'étude par laquelle nous avons renvoyé la prétendue « religieuse portugaise » au silence dont elle n'aurait jamais dû sortir, et rendu à Guilleragues les *Lettres Portugaises*¹. Je voudrais aujourd'hui l'en remercier en lui dédiant ces quelques observations sur les particularités de langage, je n'ose pas dire sur les « gasconnismes » de notre personnage.

Il est vrai que l'entreprise est hasardeuse. Sans doute Guilleragues est-il né à Bordeaux et y a-t-il passé ses premières années. Mais il a fait ensuite ses études au collègue parisien de la Marche. Dès 1651, il fréquente les plus hauts personnages du royaume, Condé, Conti et M^{me} de Longueville. Il entre au service de Conti en 1653. L'année suivante on le voit lié avec des hommes comme Bourdelot, Molière ou d'Assoucy. En 1665 au plus tard il est définitivement installé à Paris et ses relations sont, à la cour, Henriette d'Angleterre, Seignelay, M^{me} de Maintenon, à la ville, Racine et Boileau. En fait, les *Lettres Portugaises* (1669) ou la lettre à Racine (1684) resteront comme d'admirables monuments de la langue classique la plus pure et la plus châtiée. On

1. Guilleragues, *Lettres Portugaises, Valentins et autres œuvres*, édition critique et commentée par F. Deloffre et J. Rougeot (Classiques Garnier, 1962). L'opinion de Mgr Gardette sur cet ouvrage est exprimée dans le compte rendu d'une publication contemporaine, l'édition des *Agréables Conférences* (*Revue de Linguistique romane*, 1962, p. 244-245).

voit même Guilleragues s'ériger en puriste dans une lettre à l'abbé du Pilé, ami de M^{me} de La Fayette et de M^{me} de Sévigné :

Monsieur,

Votre lettre est fort éloquente ; et sans ce méchant *je vas*, que j'y ai rencontré, j'y aurais loué toutes choses ; mais sur ce mot, il n'y a pas de moyen de s'empêcher de vous demander où vous allez si vite. Par ma foi, vous vous brouillez avec la Grammaire, et avec Monsieur Ménage, qui, comme vous savez, est chef

Magnorum Grammaticorum.

Il faut crier après vous :

Où vas-tu, malheureux ?

Le *vas* est bien là ; mais si vous répondez *je vas*, j'en appellerai à l'Académie, et vous dirai que vous n'aurez personne avec vous, pas même Monsieur Ménage, chez qui vous allez, si ce n'est que vous preniez pour garant un mauvais exemple, et que, pour autorité, vous nous alléguez une chanson dont Monsieur Verjus, tout votre ami qu'il est, aurait peine à se satisfaire :

*Ca, ça, ça, ça, ça, que j'en sas,
De la compagnie à Acastas.*

Encore, Monsieur, ce *sas* est ridicule, et le vôtre est sérieux. Ce pendant avec *vas* il se trouve que vous allez chez Madame L. B. sans appréhender que j'en sois jaloux (...) Vous êtes à lui reprocher qu'elle m'a souffert, et elle à vous dire qu'il n'en est rien ; et ainsi, ce que vous m'écrivez est encore vrai, que le temps se passe à parler de moi. Croyez, si je *vas* à Paris cet hiver, que je lui parlerai de vous à mon tour, et cependant trouvez bon que je *sas* d'elle, aussi bien que de vous ...¹

Si l'on ajoute que Barbin, éditeur de toute l'œuvre publiée de Guilleragues, ne manque pas de normaliser la graphie des textes qu'il imprime, on conçoit qu'il ne faille pas s'attendre à trouver ici plus de dialectalismes que dans l'œuvre d'un Bourguignon comme Bossuet ou d'un Champenois comme La Fontaine. La seule occasion où Guilleragues déclare s'exprimer comme en son pays natal est même décevante. Il rend compte à Seignelay d'une mésaventure survenue au vicaire apostolique à Constantinople, Gasparo Gasparini :

J'ai rendu un service important à notre Evêque. Voilà une expression modeste. Mais pour me servir d'une façon de parler plus conforme à la vérité, et à l'usage de s'exprimer du Bazadois², je lui ai nettement sauvé cent coups de bâton et les galères.

1. Guilleragues, *Lettres Portugaises*, etc., édit. cit., p. 147-148.

2. Guilleragues et Monségur, dont notre écrivain est le seigneur, sont situés en Bazadais, non loin de Bazas (Gironde).

A vous parler sérieusement, Monsieur, je crois être heureux d'avoir sauvé un très saint prélat, la religion et tous les bons religieux ¹.

S'il ne faut pas s'attendre à voir Guilleragues user consciemment de gasconnismes, même à des fins seulement plaisantes, on peut au moins trouver sous sa plume, soit des particularités de syntaxe, soit même, lorsqu'on dispose de manuscrits, de préférence autographes, quelques traits de phonétique et surtout de morphologie non conformes à l'usage officiel du xvii^e siècle classique.

PHONÉTIQUE.

Les faits sont ici rares et isolés, car ils ne sont pas normalement traduits dans la graphie. On relève *convent* pour *couvent* dans une lettre non autographe ² à Seignelay du 15 janvier 1683 ; *fourban* pour *forban* dans une lettre au même, non autographe, du 9 février 1680 ; *mairerie* pour *mairie* dans une lettre olographe, au même, du 14 janvier 1683. On sait que cette dernière forme apparaît dans la langue populaire de différentes régions, et se trouve blâmée dans les dictionnaire du xvii^e siècle. Les faits les plus significatifs sont sans doute la non-aspiration du *h* dans *hasarder* (« elles s'hasarderont avec les vaisseaux qu'on fabrique », lettre non autographe à Seignelay du 17 mai 1683), que Desgrouais mentionne pour ce mot dans les *Gasconnismes corrigés* ³ quoiqu'elle soit attestée sur une aire très large ⁴, et surtout la graphie *hureux* pour *heureux* dans une lettre olographe à Colbert du 9 mars 1679. Cette forme est en effet constante dans les rôles « gascons » de tous les écrivains comiques du xvii^e et du xviii^e siècle. Bien entendu, aucune de ces particularités n'apparaît dans les ouvrages imprimés de Guilleragues, car elles étaient éliminées par les imprimeurs parisiens, et spécialement par Barbin, qui publia les *Lettres Portugaises* et les *Valentins*.

1. Lettre du 30 mars 1683. Cette lettre, comme celles que nous citerons encore, est inédite. Nous en préparons une édition sous le titre suivant : Guilleragues, *Lettres de Constantinople* (1679-1685).

2. Le secrétaire de Guilleragues se nommait Mérille. Il semble avoir été au service du duc de Candalle jusqu'à la mort de ce dernier (voyez *l'Histoire amoureuse des Gaules*). Son orthographe est très proche de celle de son maître.

3. Paris, 1768, p. 242-243. Desgrouais cite à *l'hasard*, *d'hasard*, *j'hasardai*.

4. Les restaurants à *l'hasard* (entendez : au hasard de la fourchette) ont existé à Lyon jusque vers 1900. Il en est aussi question dans *les Petits Bourgeois* de Balzac. Voyez l'édition de ce roman par R. Picard, dans la collection des Classiques Garnier.

MORPHOLOGIE.

Guilleragues, comme son secrétaire, écrit toujours sans *e* (-oint) les terminaisons d'imparfait et de conditionnel, à la troisième personne du pluriel (*seroient*, *feroient*, etc.). Cette particularité, qui ne pénètre pas dans les textes imprimés, est commune à beaucoup de manuscrits du temps.

Un autre fait assez général est constitué par l'absence du -*t*- de liaison à la troisième personne du singulier du futur. Exemples : « peut-être aura-on trouvé » (à Duquesne, 30 juillet 1681, copie) : « peut-être tout sera-il fini dans trois jours » (au même, 14 avril 1682, copie) ; « peut-être trouvera-on du biscuit » (au même, 25 avril 1682, copie). Quoique ces exemples ne figurent pas dans les lettres olographes (celles-ci, assez peu nombreuses, ne comportent pas de groupe impliquant cette liaison), il semble que Guilleragues, en signant ces copies, avoue les graphies en question. On lit, en revanche, dans les *Valentins* : « Ce régiment servira-t il le Roi / Aussi bien qu'il vous sert, Cléante, contre moi ? » (pièce XXXVI). La proscription de l'hiatus dans le vers exige cette forme.

Dans toutes les lettres de Guilleragues, qu'elles soient olographes ou de la main du secrétaire, on trouve constamment l'*e* dit « svarabhaktique ». On sait qu'il s'agit d'un *e* d'appui, analogique de la conjugaison en -*er*, qui s'introduit entre la consonne terminant le radical et les désinences de futur et de conditionnel commençant par un -*r*. Voici des exemples classés par ordre chronologique¹ : *renderont* (à Colbert, 26 mars 1662, p. 129) ; *j'attendray* (au même, 20 octobre 1665, p. 135) ; *renderont* (à Séguier, 11 juin 1667, p. 144) ; *receveroïs* (à la Chambre de Commerce de Marseille, 25 février 1678, p. 160) ; *permettera* (à Pomponne, 22 août 1679, p. 167) ; *rendera* (au Pape, 17 août 1679) ; *vienderoit* (à Seignelay, 18 septembre 1679) ; *combatteroit*, *deveroît*, *receveroïs*, *devienderoit*, *vouderoit*, *entretienderois*, *deveriez*, *receverez* (à M^{me} de La Sablière, 14 mai 1680, copie). Desgrouais ne relève pas ce trait comme un gasconnisme, peut-être parce qu'il échappe

1. Pour les lettres antérieures à 1679, qui ont été publiées dans notre édition des *Lettres Portugaises*, nous donnons le numéro de la page de cette édition. Les lettres postérieures sont, rappelons-le, inédites, sauf celle que Guilleragues écrivit à M^{me} de La Sablière, que nous avons publiée dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (1965, p. 590-613).

à son oreille. Ferdinand Bruneau, dans le volume qu'il consacre à la langue classique, ne signale la présence de cet *e* svarabhaktique que dans les verbes à radical en -r (« nous en discuterons », chez Loret, 11 août 1657). Il était beaucoup plus répandu au xv^e siècle. Bien entendu, quoique ces formes aient certainement figuré dans les manuscrits de Guilleragues, comme elles figurent dans ceux de Montesquieu, elles ont été éliminées à l'impression.

Les autres particularités de la morphologie verbale chez Guilleragues sont des vestiges isolés. On trouve dans ses premières lettres manuscrites la forme *prins*, participe passé de *prendre* (lettre à Candale du 9 septembre 1657, édit. cit., p. 124), dont Ferdinand Bruneau ne parle plus dans le volume cité plus haut. Elle est pourtant assez répandue dans les manuscrits jusqu'au xviii^e siècle. Il faut d'ailleurs observer que Guilleragues lui-même la remplace par *pris* dans des lettres postérieures (« j'ai pris aussi ce qui m'estoit deu », lettre à la Chambre de Commerce de Marseille, 12 juin 1684, olographe). C'est pourquoi on hésite à lui attribuer une autre forme archaïque, *vindrent*, dans une lettre à Seignelay, du 20 mars 1681, de la main du secrétaire Mériille. Il est pourtant très possible qu'elle ait fait partie de son langage familier.

SYNTAXE.

A la différence des faits de phonétique ou de morphologie, ceux qui touchent à la syntaxe sont habituellement conservés par les imprimeurs parisiens. On a donc ici la possibilité d'établir des rapprochements entre l'usage de Guilleragues dans ses lettres et celui des *Lettres Portugaises*. Or, quoique tout écrivain ait naturellement une langue plus soignée quand il compose un ouvrage que lorsqu'il écrit une lettre privée¹, on va pouvoir observer des particularités syntaxiques communes à ces deux séries d'écrits telles qu'elles excluent l'attribution des *Lettres Portugaises* à tel autre écrivain, Racine ou La Fontaine, par exemple, et confirment leur attribution à Guilleragues. Notre étude ne sera pourtant pas orientée uniquement dans ce sens. Elle porte en effet, rappelons-le, sur les aspects non classiques, et même, si possible, « gascons », de l'usage de Guilleragues. Mais la matière est ici à la fois si vaste et si délicate que nous n'en avons retenu que

1. Le cas de Flaubert est caractéristique : on trouve l'indicatif après *quoique* dans sa correspondance, mais pas dans ses romans.

deux aspects à titre d'échantillons : l'emploi des prépositions *en* et *dans* pour marquer le temps et la syntaxe des modes dans certains types de propositions complétives.

Dans ses *Gasconnismes corrigés*, Desgrouais consacre une page entière à « la différence de DANS et EN ». Après avoir corrigé les phrases « Nous aurons l'été *en* trois semaines » en « Nous aurons l'été *dans* trois semaines », et « Nous partirons *en* trois semaines » en « Nous partirons dans trois semaines », il commente encore :

Il arrivera dans trois jours signifie qu'il sera arrivé le troisième jour ou quand les trois jours seront passés. Il arrivera *en* trois jours signifie qu'il sera trois jours en chemin. Il faut remarquer, pour une plus grande intelligence, que, quand les noms de temps *heure, jour, mois, année*, etc., sont joints aux adjectifs de nombre, on doit employer *en* quand on veut marquer le temps qui s'emploie à une chose. Par exemple, *j'ai lu ce livre en une heure* ; et il y a des endroits où *dans* ferait un faux sens. Comme si je disais, *je ferais mon voyage dans dix jours*, pour dire que je n'y emploierais que dix jours, je parlerais mal et ne me ferais pas entendre ; car dans dix jours signifie que je ferai mon voyage après que dix jours seront passés (p. 175-176).

Un autre passage du même ouvrage prouve que les Gascons faisaient aussi la faute inverse. Desgrouais corrige en effet « Vous avez fait cet ouvrage dans moins de six semaines » et « Il a composé ce livre dans six mois » respectivement en « en moins de six semaines » et « en six mois », en ajoutant que « le temps que l'on emploie à faire quelque chose prend seulement *en* » (p. 123). L'usage de Guilleragues, dans sa correspondance, est exactement celui que critique Desgrouais :

(*en* pour *dans*) :

Si le Roi Très Chrétien me rappelle près de sa personne en un ans ou quinze mois, comme il y a beaucoup d'apparence ... (lettre au pape du 4 avril 1684).

(*dans* pour *en*) :

Ce vaisseau a fait son voyage dans un mois (lettre à Seignelay du 15 janvier 1683).

Plus de six mille esclaves sont morts dans six mois des fièvres malignes (lettre au Roi du 10 décembre 1683).

L'usage des *Lettres Portugaises* est assez difficile à apprécier. Guilleragues emploie correctement la locution *dans quelque temps* :

Je veux vous écrire une autre lettre pour vous faire voir que je serai peut-être plus tranquille dans quelque temps ; (V, p. 68).

de même *dans peu de jours* ¹ :

Il y aura un an dans peu de jours que je m'abandonnai toute à vous sans ménagement (IV, p. 58).

Il semble aussi utiliser *en* conformément à l'usage français :

(mes yeux) sont privés de la seule lumière qui les animait, il ne leur reste que des larmes, et je ne les ai employés à aucun usage qu'à pleurer sans cesse, depuis que j'ai appris que vous étiez résolu à un éloignement qui m'est si insupportable qu'il me fera mourir en peu de temps. (I, p. 39).

Si on ne peut pas, sur ce point, relever de gasconnisme caractérisé dans les *Lettres Portugaises*, il n'en reste pas moins que l'usage des prépositions *en* et *dans*, pour marquer le temps et le lieu y est, en général, apparenté à la pratique de Guilleragues dans ses lettres privées ². Mais nous sommes ici plutôt dans le domaine des associations de mots que dans celui de la syntaxe proprement dite.

Or, c'est bien sur un point de syntaxe que l'origine gasconne de Guilleragues se manifeste dans les *Lettres Portugaises*, ce qui est un argument extrêmement fort en faveur de la thèse suivant laquelle il en est le seul auteur. Cet ouvrage contient en effet trois exemples de l'emploi de l'indicatif là où le subjonctif serait attendu, dans trois propositions complétives dépendant, les deux premières, du tour *il est possible que*, la troisième d'un « support » exprimant la crainte.

Ferdinand Brunot, qui examine la construction des tours *il se peut faire que* et *il est possible que*, trouve quelques exemples de l'indicatif après le premier (p. 1003). Pour le second, il ne peut citer que deux exemples de Molière après l'interrogatif *est-il possible que* : « Est-il possible que j'aurai toujours du dessous avec elle ? » (*Georges Dandin*, II, 8) ; « Est-il possible que vous serez toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins ? » (*Malade imaginaire*, III, 3). Son explication serait que le tour interrogatif *est-il possible que* « n'implique aucune idée de doute et marque seulement l'étonnement » (p. 1004). Ce que l'on pourrait remarquer plus sûrement est que ces deux phrases sont d'une langue familière. Chez

1. On ne trouve d'ailleurs pas d'exemple inverse pour ces deux locutions dans la correspondance. *En quelque temps* et *en peu de jours* n'y apparaissent pas dans l'acception blâmée par Desgrouais.

2. Ainsi, *dans le moment que* est préféré à *au moment où*, *dans toutes ces occasions* à *en toutes ces occasions*, *en ce pays* à *dans ce pays*, etc.

Guilleragues, le futur de l'indicatif apparaît normalement dans la proposition complétive, que la proposition principale soit à la forme positive ou à la forme interrogative. Voici d'abord les deux exemples, très remarquables, des *Lettres Portugaises* :

[votre portrait] me donne quelque plaisir : mais il me donne aussi bien de la douleur, lorsque je pense que je ne vous verrai peut-être jamais ; pourquoi faut-il qu'il soit possible que je ne vous verrai peut-être jamais ? (II, p. 46).

Mais je me flatte peut-être, et vous serez plus touché de la rigueur et de la sévérité d'une autre que vous ne l'avez été de mes faveurs ; est-il possible que vous serez enflammé par de mauvais traitements ? (IV, p. 56).

Le ton, on le voit, est bien différent de celui de Molière. C'est que, pour Guilleragues, cette construction ne comporte aucune nuance de familiarité. Le tour *il est possible que* suivi de l'indicatif futur est en effet courant dans ses lettres :

il est très possible que je n'aurai ma première audience que trois ou quatre mois après mon arrivée (lettre à Pomponne du 26 juillet 1679).

il est très possible qu'après avoir fait des menaces il consentira à mon départ (lettre à Seignelay du 25 mars 1682).

il est possible que la seconde lettre de M. Duquesne produira un bon effet (*ibid.*).

il est possible que le vizir me fera mettre aux Sept-Tours aussitôt qu'il apprendra votre départ (lettre à Duquesne du 25 avril 1682).

il est très possible que je serai amené à représenter que ... (lettre à Seignelay du 14 janvier 1683).

Au lieu du futur, on peut aussi trouver le conditionnel, entraîné par la concordance des temps :

J'ai trouvé les moyens de faire connaître l'inutilité de cette ambassade (...) ayant assuré qu'il était très possible que l'ambassadeur prétendu ne serait pas écouté (lettre à Louis XIV, du 12 septembre 1681).

Il faut enfin observer que, lorsque le fait envisagé se place dans le passé, c'est le subjonctif qui est employé, si du moins on peut se fier au texte imprimé (et l'on doit le faire) dans le cas suivant :

... et comment est-il possible qu'avec tant d'amour je n'aie pu vous rendre tout à fait heureux ? (*Lettres Portugaises*, III, p. 48).

La construction des verbes de crainte offre des faits aussi caractéristiques, et plus inattendus encore. Ferdinand Brunot observe que « l'indicatif est encore commun autour de 1660 ». Mais les exemples qu'il donne sont rares. A part un exemple de Quinault, qui n'est pas un écrivain

scrupuleux¹, ceux qu'il allègue, l'un de Fénelon, l'autre de Le Pays, proviennent d'auteurs élevés hors de la capitale, et spécialement au sud de Paris. Fénelon a des attaches gasconnes connues et Le Pays a passé toute sa vie à Grenoble. Or, Desgrouais remarque dans ses *Gasconnismes corrigés* :

On a entendu souvent ces mauvaises phrases dans lesquelles il y a un futur pour un présent : Je crains fort que vous ne réussirez pas dans cette affaire (je crains fort que vous ne réussissiez pas, etc.) ; J'appréhende fort que cet enfant sera un jour mauvais sujet (j'appréhende fort que cet enfant ne soit un jour mauvais sujet) ; J'ai peur que les raisins ne mûriront pas bien cette année (je crains que les raisins ne mûrissent pas, etc.). Quelqu'un lisait un jour des ouvrages qui étaient en concours, et il disait de temps en temps : J'ai peur que celui-ci sera meilleur que le précédent. Il devait dire : j'ai peur que celui-ci ne soit meilleur que le précédent, ou je crois que celui-ci sera meilleur que le précédent. (p. 111-112).

Ce dernier exemple, qui fait allusion à quelque concours de Jeux floraux, montre que l'usage consistant à employer le futur de l'indicatif (sans *ne* explétif) à la place du subjonctif accompagné de *ne* n'est pas considéré à Toulouse comme vulgaire. La pratique de Guilleragues est éclairée par ces remarques de Desgrouais. En fait, l'emploi de l'indicatif n'est pourtant pas chez lui plus automatique que celui du subjonctif. On observera tout spécialement à quel point l'usage des *Lettres Portugaises* peut être proche de celui des lettres privées. Voici les principaux cas.

Lorsque le processus exprimé est un événement passé ou présent, dont la réalisation est incertaine, en même temps que redoutée, le mode employé est le subjonctif :

Je crains que vous n'ayez beaucoup souffert sur la mer (*Lettres Portugaises*, IV, p. 51).

Je crains, Monsieur, que vous ne soyez bien fatigué de recevoir tant de lettres. (lettre à Seignelay, du 26 mai 1680).

Je crains, que le vent (...) n'ait ôté à Monsieur votre frère une belle occasion (au même, 14 avril 1683).

Guilleragues emploie parfois le présent de l'indicatif après le verbe *craindre* ou son équivalent lorsque le processus exprimé par la complétive est considéré comme un fait réel ou très probable. Dans l'exemple suivant

1. Quinault écrit en vers. Or, l'emploi du futur permet d'économiser une syllabe : celle du *ne* explétif, nécessaire avec le subjonctif. L'exemple cité par F. Brunot est le suivant : « Vous le traitez fort mal, et j'ai de justes craintes / Que Lisipe, au retour, vous en fera des plaintes. (*L'Amant indiscret*, III, 7).

des *Lettres Portugaises*, l'action de se souvenir est un fait réel, et la crainte porte sur les circonstances de cette action :

Quoi ! vous avez connu le fond de mon cœur et de ma tendresse, et vous avez pu vous résoudre à me laisser pour jamais, et à m'exposer aux frayeurs que je dois avoir que vous ne me souvenez plus de moi que pour me sacrifier à une nouvelle passion ? (IV, p. 54).

Comparer un passage d'une lettre à Seignelay où le verbe *craindre* est à peu près l'équivalent de « considérer avec inquiétude » :

Je crains que ce que le supérieur du Miglio lut au capitain pacha n'est qu'une copie d'une espèce d'amnistie que le Grand Seigneur donna après la prise de Candie (15 janvier 1683).

Il est à noter que Guilleragues aime adjoindre au verbe de crainte, comme support de la complétive, un verbe d'opinion qui justifie de toute façon l'emploi de l'indicatif :

Je vous dirai seulement que plusieurs officiers de la Porte craignent ou espèrent, suivant leurs intérêts différents, que les vaisseaux de S. M. sont retournés en France. (au même, 4 février 1682).

Le même procédé peut aussi amener un indicatif futur :

Les Algériens craignent, et sont persuadés, qu'on les attaquera l'été prochain (au même, 15 janvier 1683).

Mais cette précaution n'est pas nécessaire, et c'est lorsque le processus redouté se place dans le futur que l'indicatif — employé sans *ne* explétif — est le plus fréquemment employé au lieu d'un subjonctif¹ :

Je crains que le manquement des vivres nous embarrassera (lettre à Duquesne, du 25 octobre 1681),

Je crains qu'avant son arrivée le vizir sera parti pour Andrinople où il doit aller à la fin du mois (à Louis XIV, 3 octobre 1682).

Je crains cependant qu'on aura arrêté les bâtiments français qui sont dans le port d'Alexandrie (à Seignelay, 14 janvier 1683).

Pour en terminer avec la construction de verbes de crainte, on observera encore que Guilleragues donne volontiers tout un système hypothétique comme complément à ces verbes, ce qui pose de nouveaux pro-

1. Celui-ci se trouve parfois, mais, précisément, sa valeur temporelle est peu nette, ce qui peut lui faire préférer le futur. Nous avons au moins relevé l'exemple suivant : « je crains que le manquement des vivres n'oblige M. Duquesne à partir » (lettre à Seignelay du 26 octobre 1681).

blèmes. Dans le cas d'une hypothèse considérée comme réalisée dans le futur, on retombe dans le cas étudié précédemment. C'est dire que la forme que l'on trouve dans la complétive est le futur :

Je crains, Monsieur, que si vous ne prévenez monsieur le marquis de Croissy pour l'ambassade de Venise, à laquelle on nommera dans un an (...) je demeurerai sans emploi. (Lettre à Seignelay, du 17 mai 1683).

Si l'hypothèse est du type « potentiel », Guilleragues utilise encore dans la complétive la même forme qu'il utiliserait dans une principale, à savoir le conditionnel sans *ne* explétif :

le trésorier du vizir (...) me manda avant-hier (...) que le vizir lui avait dit que s'il m'accordait ce que je demandais, il craignait que ses ennemis pourraient dire au Grand Seigneur que je lui ai donné cent bourses, qui sont cinquante mille écus. (Lettre au Roi, du 10 avril 1680).

Si le roi Très Chrétien me rappelle près de sa personne (...) je crains que le zèle de notre prélat n'étant plus vivement soutenu par la puissance séculière, il demeurerait exposé à la persécution, et ses bonnes intentions seraient infructueuses. (au pape, du 4 mai 1684, à propos du vicaire apostolique, Gasparo Gasparini).

En revanche, si l'hypothèse porte sur le passé, c'est le plus-que-parfait du subjonctif, et non le conditionnel passé, que l'on trouve employé, accompagné du *ne* explétif :

Je n'ai bien connu l'excès de mon amour que depuis que j'ai voulu faire tous mes efforts pour m'en guérir, et je crains que je n'eusse osé l'entreprendre si j'eusse pu prévoir tant de difficultés et tant de violences. (*Lettres Portugaises*, V, p. 62)

La comparaison entre ces trois derniers exemples semblerait montrer que, dans le dernier, le plus-que-parfait du subjonctif est employé davantage pour sa valeur propre dans les systèmes hypothétiques que comme « subjonctif du conditionnel », suivant la terminologie de Ferdinand Brunot.

*
* *

Les différents points de l'étude qu'on vient de lire suggèrent quelques réflexions. Les remarques sur la morphologie verbale indiquent que, malgré la tendance à l'unification dont témoigne la disparition de formes comme *prins* ou *vindrent*, certaines particularités régionales, telles que l'usage de l'*e* « svarabhaktique », peuvent subsister au XVII^e siècle dans le langage d'un écrivain cultivé et puriste, homme de cour par-dessus le marché : on comprend dans ces conditions que le rôle d'un Vaugelas a pu

être considérable. Il apparaît peut-être en même temps que, faute d'avoir dépouillé des manuscrits d'écrivains, Ferdinand Brunot, malgré son énorme labeur et la pénétration de ses vues, n'a pu donner une image complète de faits plus complexes qu'il ne l'imaginait. Les faits de syntaxe eux-mêmes, qui n'ont pas échappé à l'attention de cet admirable historien, devraient peut-être, dans certains cas, être reclassés suivant l'origine régionale de ceux chez qui ils apparaissent. Enfin, et c'est ce qui nous paraît le plus important, il apparaît qu'un examen attentif des faits de syntaxe peut fournir, dans les problèmes d'attribution, des critères positifs ou négatifs aussi sensibles que les figures de style, les associations de mots ou les combinaisons rythmiques, différents points sur lesquels nous reviendrons. On se peint en tout. Par quelques faits de syntaxe, les *Lettres Portugaises* se dénoncent comme une œuvre de Guilleragues : quoi qu'aient imaginé des esprits en quête de solutions romanesques, elles ne sauraient être de Racine.

Frédéric DELOFFRE.